



31 rue de la Grange aux belles
75010 Paris



25/27 rue des Envierges
75020 Paris



Collectif des Travailleurs Sans Papiers
de Vitry-sur-Seine (94)

Depuis fin octobre 2021, trois grèves de travailleurs sans papiers ont démarré successivement. Ces derniers ont formé des piquets devant leurs entreprises : RSI, une société d'intérim, basée à Gennevilliers (92), DPD, filiale de La Poste pour le colis, au Coudray-Montceaux (91) et Chronopost, l'autre filiale colis de La Poste, à Alfortville. Ils réclament leur régularisations auprès des préfetures qui, depuis, font la sourde oreille. Nous nous adresserons à leur ministère de tutelle, l'Intérieur :

Mercredi 9 février. Rendez-vous à 14h00 place de la Nation. Manifestation jusqu'à la direction des étrangers, rue des Pyrénées

Surexploitation des Sans-papiers par les entreprises Mais que fait la police ? Que fait le ministère de l'Intérieur ?

Ils font la chasse aux travailleurs Sans-papiers

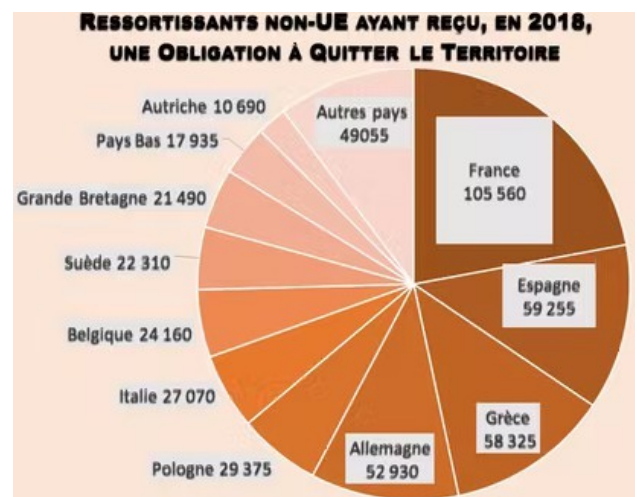
Quand on est sans-papiers, il n'est pas rare, voulant sortir d'un métro, de se retrouver nassé par des cordons de police. "Monsieur, contrôle d'identité! Vous n'avez pas de papiers ? Ouvrez votre sac ! Des chaussures de sécurité... Veuillez nous suivre." On est conduit en commissariat. On en ressort le lendemain avec une OQTF (obligation de quitter le territoire) et une IRTF (interdiction de retour sur le territoire français). Ces arrêtés sont ensuite opposables à une demande de régularisation.

Quand on a été pris avec son passeport, le passeport est confié au bureau de l'éloignement de la préfecture correspondant au domicile de la personne arrêtée. Il est gardé ensuite en toute illégalité pendant des mois, même si la personne a été libérée, même si son OQTF a été levée par un tribunal.

Ces bouclages font l'objet de contrôles au faciès. C'est illégal, mais comment le prouver ? Ils sont argumentés, de façon hypocrite par le procureur de la République par des vols à l'arraché ou des cambriolages dans le quartier ciblé.

La France championne d'Europe des OQTF

Championne, et pas qu'un peu. C'est deux fois plus que l'Allemagne. C'est quatre à cinq fois plus que l'Italie et la Grande-Bretagne. Et les statistiques sont vieilles de quatre ans. Ces derniers mois, Macron et Darmanin ont changé de braquet. Les arrestations sont beaucoup plus nombreuses qu'en début de mandat. La personne sous OQTF et IRTF n'a plus alors qu'une issue, travailler et se cacher. Réduire ses déplacements. Éviter les grandes gares en allant au boulot. Et puis, dans ce contexte de maltraitance, il y a quelques mois, coup de théâtre :



Eurostat 2018

10 novembre 2021, sur Europe 1, le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin dénonce le rôle des entreprises dans l'exploitation des travailleurs sans-papiers

Gérald Darmanin, a dénoncé, lors de cet interview, le discours de certains candidats à la présidentielle sur l'immigration. Il notait que « jamais ils ne s'en prennent aux entreprises. On peut s'en prendre aux étrangers en situation irrégulière qui se trouvent sur le sol national, mais il y a aussi des entreprises, de très grandes marques, qui les font venir » et d'insister : « C'est aussi de la faute de certains capitalistes d'utiliser la misère

humaine. Et dans les candidats (...) il n'y a pas beaucoup de dénonciation de ces chefs d'entreprise. »

Exploitation des Sans-papiers, l'État montre l'exemple

Nous démentons les propos de Darmanin. Les entreprises ne les ont pas fait venir. C'est l'État français, en maintenant la misère dans leurs pays mal décolonisés – c'est l'État français en y provoquant des guerres, qui les ont poussés à franchir le désert et la mer. Et c'est en les maintenant Sans-papiers, en France, que l'État a créé un marché de main-d'œuvre de 6 à 700 000 Sans-papiers dans lequel les employeurs n'ont qu'à piocher. Et nous confirmons. Ce sont bien souvent de grandes entreprises qui les utilisent. Mais elles le font à travers une cascade de sous-traitance, permise par l'État et qui dissimule leur responsabilité. Et l'État lui-même montre l'exemple. À **Chronopost**, à **DPD**, dans ces filiales de **La Poste**, entreprise d'État, des milliers d'intérimaires Sans-papiers trient les colis à toute heure du jour et de la nuit. Nous tenons deux piquets devant des agences de ces sociétés. Le troisième piquet est à Gennevilliers devant la société d'intérim RSI, spécialisée dans les chantiers du Bâtiment. Dans le BTP, l'utilisation de travailleurs Sans-papiers est aussi systématique, au vu et au su de l'État.



Les trois piquets à la manifestation du 18 décembre 2021

Les règles de régularisation fabriquent de plus en plus de Sans-papiers

Les règles ? C'est ce que Macron a opposé à un homme, Sans-papiers depuis huit ans, qui l'a interpellé au mois de mai dans un de ses déplacements. Il a répondu "*Ça veut dire que vous ne respectez pas les règles Monsieur. On a des règles.*" Ces règles, pour la régularisation, exigent que l'employeur parraine le travailleur ou la travailleuse. Mais le patron a rarement intérêt. Son intérêt est que son employé(e) continue à trimer dans des conditions proches de l'esclavage. Et quand son dos sera abîmé, il prendra quelqu'un autre. Ces règles font que la proportion de travailleurs sans titre parmi la population active est de plus en plus grande.

Régularisation et maltraitance informatique

Et ces règles, brandies par Macron à Nevers, l'État ne les applique même plus. Les rendez-vous ne sont plus délivrés que par internet et les candidat(e)s ne parviennent pas à les obtenir. On peut s'acharner et se connecter des centaines de fois sans succès. Des personnes qui avaient un dossier complet, voient ainsi leurs documents vieillir et sortent des critères. Entre temps, elles ont été licenciées.

Et cette maltraitance se généralise maintenant aux personnes en renouvellement de titre. Des milliers de salarié(e)s dont le titre est en renouvellement se retrouvent au bout du compte sans titre, puis sans emploi et sans sécurité sociale, puis en danger de perdre leur logement.

C'est le sort qui attend des centaines de milliers de personnes. Plus généralement, le rêve éveillé des chefs d'entreprise et des hommes politiques à leur service, c'est la précarité généralisée. Tous précaires. Demain, les fonctionnaires seront intérimaires au poste qu'ils occupent aujourd'hui. Alors, pour ne pas en arriver là, battons-nous tous ensemble pour la

RÉGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS

et dans l'immédiat :

LE GOUVERNEMENT DOIT RÉGULARISER LES OCCUPANTS DES TROIS PIQUETS DE GRÈVE, RSI, DPD et CHRONOPOST

Manifestation mercredi 9 février à 14h00 entre la place de la Nation et la direction des étrangers du ministère de l'Intérieur, 18 rue des Pyrénées, 75020 Paris